

En collaboration avec :

L'Agence régionale de santé Guyane et sa Cellule de veille, d'alerte et de gestion sanitaires, l'infirmière régionale de Veille Sanitaire Hospitalière, le Pôle des Centres délocalisés de prévention et de soins, le Centre hospitalier de Kourou, le Centre hospitalier de l'Ouest Guyanais, le Centre hospitalier de Cayenne, le Centre national de référence du paludisme région Antilles-Guyane de l'Institut Pasteur de la Guyane, les laboratoires de biologie médicale, la Collectivité territoriale de Guyane, les forces armées de Guyane, ainsi que l'ensemble des professionnels de santé participant à la surveillance épidémiologique du paludisme.



Synthèse de la situation épidémiologique

La situation épidémiologique du paludisme a évolué de manière remarquable au cours du dernier trimestre 2023 avec une forte hausse des accès palustres à partir de novembre, atteignant des niveaux qui n'avaient pas été observés depuis cinq ans.

Les contaminations ont majoritairement eu lieu sur des zones d'orpaillage mais également sur des secteurs jusque-là épargnés tels que des zones rurales/pistes sur les communes de Kourou, Montsinéry et Roura, le village de Cacao et alentours, ainsi que St Georges.

Ce niveau de transmission élevé s'est maintenu au cours du mois de janvier 2024, le recueil du lieu présumé de contamination est en cours pour les accès diagnostiqués depuis le début de l'année.

Les données 2023 sont en cours de consolidation, un bilan présentant les données de surveillance sera disponible fin mars.

Chiffres clés de janvier 2024 (données arrêtées au 28 janvier)

- 130 accès palustres diagnostiqués sur le territoire, 15 patients hospitalisés, 0 décès.
- 127 accès à *P. vivax* (*Pv*) dont 44 réviviscences (35%) et 3 accès à *P. falciparum* (*Pf*).
- 2 cas importés (*Pf*) et 9 autochtones, les enquêtes relatives au lieu présumé de contamination sont en cours.

Situation épidémiologique - octobre 2023 à janvier 2024

L'activité globale liée au paludisme était en très forte hausse au cours du dernier trimestre 2023 et cette tendance s'est poursuivie en janvier 2024 (Figure 1).

Les niveaux atteints n'avaient pas été observés depuis 2018, dernière année au cours de laquelle une recrudescence saisonnière avait été enregistrée essentiellement sur St Georges de l'Oyapock.

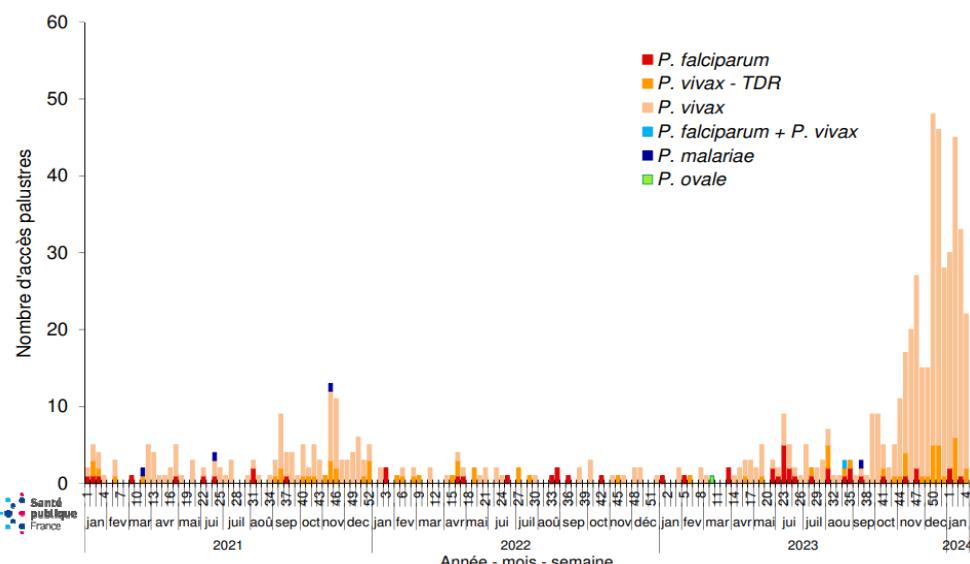
Au cours du dernier trimestre 2023, 248 accès palustres ont été diagnostiqués dans une structure de soins du territoire, dont 137 (soit 55%) en décembre. En janvier 2024 (S01 à S04)

130 accès palustres ont été recensés. En comparaison, au total 51 accès avaient été enregistrés en 2022 (année complète).

Parmi les 378 accès palustres répertoriés en Guyane entre octobre 2023 et janvier 2024 (S40 à S04), 56% concernaient des patients prélevés dans un laboratoire de biologie médicale, 25% en centre de santé (CDPS) et 19% étaient des militaires.

Parmi ces 378 accès, 7 étaient dus à *P. falciparum* dont 5 importés du continent africain et 1 se serait contaminé à St Georges ou au Brésil. Le lieu présumé de contamination (LPC) n'a pas été retrouvé pour 1 patient.

Figure 1. Surveillance hebdomadaire du nombre d'accès palustres biologiquement confirmés diagnostiqués par les CDPS, les laboratoires de ville et hospitaliers et les Forces armées de Guyane, à partir de janvier 2021 - Sources : Laboratoires de ville et hospitaliers, Centres délocalisés de prévention et de soins, Forces armées de Guyane, Centre national de référence du paludisme/Institut Pasteur de la Guyane—Exploitation : Santé publique France



*Les tests de diagnostics rapide (TDR) utilisés dans les CDPS permettent d'identifier uniquement *P. falciparum*. Les TDR ayant pour résultats « autre espèce plasmodiale que *P. falciparum* » sont considérés comme étant des accès dus à *P. vivax*.

**Une reviviscence est définie au sens épidémiologique comme un accès dû à *P. vivax* survenant entre 3 semaines et 1 an après le dernier accès dû à cette même espèce (délai basé sur la date de prélèvement).

Parmi les 371 accès à *P. vivax*, 90 étaient des réviviscences. La part des réviviscences était en hausse au cours de la dernière semaine de janvier (68% contre 5 à 36% entre décembre et la troisième semaine de janvier).

Le lieu présumé de contamination a été renseigné pour 162 accès (58%) parmi les 281 accès à *P. vivax* recensés hors réviviscences :

- * 7 seraient importés du Brésil
- * 3 ont pour LPC le Brésil ou la Guyane
- * 1 a pour LPC le Suriname ou la Guyane
- * **151 seraient autochtones** (93% des accès ayant un LPC renseigné), dont :
- **32% sur site d'orpaillage (n=48)** sur

les communes de Saül et de Kourou, en majorité des militaires (83% des accès concernés) ;

- **30% en zone rurale/piste (n=46)** majoritairement sur des secteurs jusque-là épargnés (67%) situés sur les communes de Montsinéry-Tonnegrande et Roura (dont les alentours du village de Cacao) et également sur des secteurs de transmission déjà objectivés par le passé tel que le Degrad Saramaca sur la commune de Kourou (33%) ;
- **19% en zone urbaine péri-urbaine (n=29)** : St Georges (n=14), le village de Cacao (n=12), Matoury (n=2) et Régina (n=1) ;
- 9% (n=14) sur un fleuve/crique (n=9), ou dans les champs/abattis (n=3), ou en forêt (n=2) ;
- 9% (n=14) dont la commune de contamination est connue mais le lieu précis.

Surveillance des cas hospitalisés - octobre 2023 à janvier 2024

Le nombre de cas hospitalisés était en hausse au cours du dernier trimestre 2023 avec 50 cas de paludisme hospitalisés contre 18 de janvier à septembre 2023. Parmi les 378 accès recensés d'octobre 2023 à janvier 2024, 65 (17%) ont été hospitalisés dont 15 au mois de janvier (parmi ces

derniers, 14 sont en attente de classification).

Parmi ces 65 accès, 2 étaient dus à *Pf* (1 forme non grave et 1 en attente de classification) et 63 dus à *Pv* dont 4 formes graves et 6 transferts en réanimation. Aucun décès n'a été répertorié parmi ces patients hospitalisés pour paludisme.

RECOMMANDATIONS

Le paludisme est une parasitose transmise par le moustique du genre *Anopheles* qui représente une menace en Guyane. Des mesures de protection et des recommandations quant au recours à un médecin en cas de signes cliniques sont décrites ci-après.

PALUDISME : PAS POUR MOI !
MALARIA : NAO PARA MIM !



SYMPTÔMES:

- Fièvre / Febre
- Frissons / Calafrios
- Mal de tête / Migraine / Dor de cabeça / Enxaqueca
- Vomissement / Vômito

SI VOUS AVEZ DES SYMPTÔMES, CONSULTER RAPIDEMENT UN MÉDECIN
Se você sentir esses sintomas, consulte um médico o mais rápido possível

COMMENT S'EN PROTÉGER ?

 Répulsif / Repulsivo	 Moustiquaires imprégnées / Mosqueteiro impregnado
 Vêtements longs / amples / Roupas longas e folgadas	 Moustiquaires fenêtres / Telas nas janelas
 Pas d'eau stagnante / Sem água parada	 Spirales insectes extérieures / Espiral de insetos ao ar livre

Pour tous renseignements:
Para mais informações:
ARS : www.guyane.ars.sante.fr CTG : www.ctguyane.fr

Citer ce document
Paludisme. Point Epidémiologique, Guyane, 2 février 2024.

Santé publique France -Guyane 2p.

Directrice de la publication
Laëtitia Huiart

Comité de rédaction
Luisiane Carvalho
Tiphanie Succo

Equipe de Santé publique France en Guyane
Marie Barrau
Luisiane Carvalho
Sophie Devos
Lindsay Ouemba
Tiphanie Succo

Santé publique France Guyane
66, avenue des Flamboyants
97 300 Cayenne

Contact presse
presse@santepubliquefrance.fr

Diffusion Santé publique France
12 rue du Val d'Osne
94 415 Saint-Maurice Cedex
www.santepubliquefrance.fr

Date de publication
2 février 2024